

## Le mot de la présidente

La neige est arrivée et le froid vous invite à vous plonger dans les dossiers de généalogie, ce qui, pour plusieurs d'entre nous, est le travail hivernal.

Je vous souhaite de faire de belles découvertes et d'enrichir vos dossiers.

En ces jours de fêtes à venir, j'aimerais reprendre la réflexion de François Vorpe, de Tavannes :

*" Aimez-vous les uns les autres et profitez pleinement de la vie. Hier ne reviendra plus, demain c'est l'inconnu, c'est aujourd'hui que le soleil brille. "*

A tous mes meilleurs vœux et au plaisir de nous retrouver tout au long de l'année prochaine.

Anne-Lise Fischer

## En souvenir de Pierre Arnold-Borel 1921- 2012

*par Françoise Favre*

Pierre-Arnold Borel est né le 3 mai 1921 à Peseux-Les Deurres, fils de (Oscar) Arnold, originaire de Couvet, et de Mathilde Jeanneret-Grosjean.

Le 14 juillet 1951, il épouse à Couvet Jacqueline de Rougemont. Ils auront 3 filles, 8 petits-enfants et 5 arrière petits-enfants.

Il s'est éteint le 13 août 2012 à La Chaux-de-Fonds.

Peu après sa naissance, la famille Borel va s'établir en France, à Froncles (Haute Marne), où Arnold avait trouvé un emploi. Mais il décède brusquement, après quelques jours de maladie, alors que Pierre-Arnold n'a que 9 mois. Un événement qui va le marquer et le hanter toute sa vie.

Sa mère revient alors en Suisse et s'installe à Péry-Reuchenette où Pierre-Arnold grandit et fait toutes ses classes. Il souhaitait devenir instituteur, mais la vie en décide autrement quand son oncle Samuel Jeanneret, qui n'a pas d'enfants et dont il est l'unique neveu, lui propose de l'engager dans son magasin de vêtements et de trousseaux à La Chaux-de-Fonds. L'oncle souhaite le former et lui léguer ensuite son magasin. Pierre-Arnold tiendra ce commerce jusqu'en 1977.

Enfant, Pierre-Arnold aimait entendre sa mère lui parler de ce père qu'il n'avait pas connu, et il interrogeait tous les membres de sa famille pour en savoir plus sur celui qui lui avait donné la vie.

A 18 ans, il se met à fréquenter les Archives de l'Etat de Neuchâtel et part à la découverte de ses ancêtres. Une quête qu'il poursuivra toute sa vie.

Très jeune, il adhère à la Société Suisse d'Études généalogiques (SSEG) dont il sera le vice-président de 1968 à 1970. Par la suite, chaque année, il enverra fidèlement des articles en français pour l'Annuaire suisse. En même temps, il entre à la Section neuchâteloise de la SSEG (qui deviendra la SNG en 1998) et on lui doit d'avoir démocratisé cette société : « *A l'époque, c'était un cercle très fermé, où l'on ne côtoyait que des gens de la bonne bourgeoisie neuchâteloise. Autant dire que je me suis d'abord fait passer pour un révolutionnaire !* » aimait-il raconter.

Il présidera la SNG de 1989 à 1996 et il en deviendra alors président d'honneur.

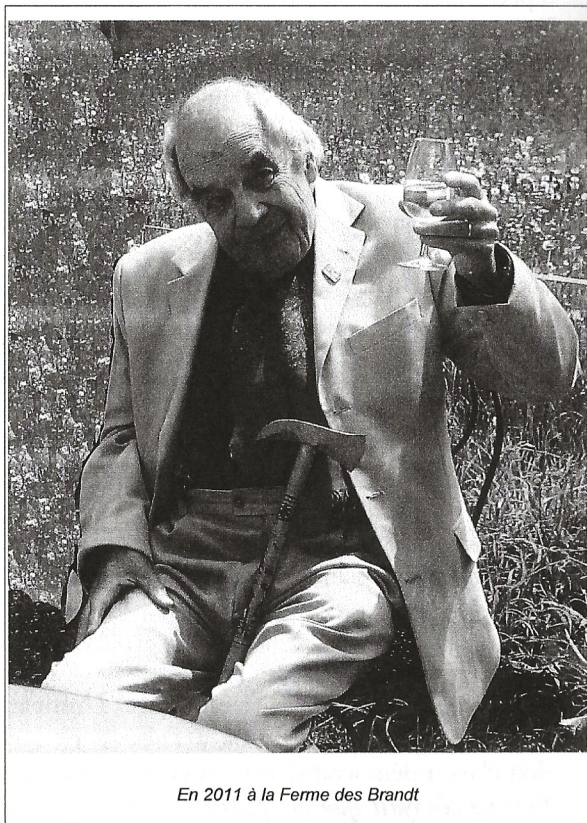
La somme de travail généalogique qu'il a fait est énorme. Il a rédigé près d'une centaine d'ouvrages de généalogie ascendante, remontant parfois jusqu'au 14e



siècle, qui sont conservés à la Bibliothèque de la ville du Locle et/ou de Neuchâtel. Sans parler des nombreux articles publiés dans les Bulletins de la SSEG et de la SNG. Si on lui reproche aujourd'hui de n'avoir pas cité ses sources, c'est qu'à cette époque, « *on ne le faisait pas...* » ! Il faut aussi rendre hommage à son épouse, Jacqueline Borel-de Rougemont, qui non seulement l'a secondé dans ses recherches, mais a dactylographié tous ses ouvrages ! Excellent conteur, il savait réjouir son public en racontant des anecdotes qui donnaient vie à ses ancêtres.

A côté de ses activités généalogiques, Pierre-Arnold s'est aussi intéressé aux vieilles pierres, et à ce titre, il a été membre fondateur et honoraire de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes Neuchâteloises (ASPMN) et cofondateur du musée paysan des Eplatures, et une des chevilles ouvrières du Musée régional du Val de Travers. Il a également participé au sauvetage de la Ferme des Brandt où la SNG l'a fêté lors de son nonantième anniversaire.

La SNG gardera de lui le souvenir de sa gentillesse, de son humour, de sa générosité et de son enthousiasme.



En 2011 à la Ferme des Brandt

## Qui est pris qui croyait prendre L'affaire Frédéric Hilaire Baillod

par Germain Hausmann

*J'ai découvert aux Archives de l'État de Neuchâtel, dans la série des Cartons bleus, sous-série des illégitimes, dossier n° 5/15, la petite aventure que je vais vous rapporter, car je pense qu'elle vous amusera :*

Cela commence en 1760. Une fille de bonne famille, Susanne Marguerite Baillod, de la famille des détenteurs du fief de Bellevaux, devient enceinte, mais elle nie sa grossesse, à son entourage d'abord, à elle-même ensuite. Elle subit un de ces accouchements imprévisibles qui ont défrayé la chronique l'an passé. Ce n'est pas d'aujourd'hui que ces choses arrivent.

Actuellement, la naissance d'un enfant sans père est un fait courant, plus personne n'y voit péché, c'est même presque la règle. Autrefois, ce n'était pas le cas. La honte s'abattait sur la famille. L'opprobre collait à la mère indigne ou à l'enfant innocent. Voici quel stratagème inventa la malheureuse fille, ou plus sûrement, sa mère pour se dépêtrer de ce mauvais pas :

“22 janvier 1760 [NB. : *Ce texte a été écrit dix jours après les faits*] : Déclaration de demoiselle Susanne Marguerite Bailliods et de dame Susanne Baillods, sa mère [NB. : *Si ces personnes sont qualifiées de demoiselle et de dame, ce n'est par hasard, cela montre qu'elles sont nobles et appartiennent au meilleur monde*].

“Je soussignée, Susanne Marguerite Bailliods, déclare qu'ensuite des sollicitations répétées depuis passé six années de la part de Monsieur d'Ivernois, procureur général, [NB. : *C'était un oncle par alliance de la future maman, cf. renseignements généalogiques en fin de cette article*] suivies de menaces de confondre ma famille si je ne me rendois à ses désirs, j'eus enfin le malheur de m'abandonner à luy dans la salle de sa maison.

“M'étant plainte à luy à diverses fois que je me croyois enceinte, mais, sur les assurances qu'il me donnoit que les filles étoient sujettes à bien des révolutions, je devois être tranquille [NB. : *L'éducation des filles étant au XVIIIe siècle encore très sommaire, l'orthographe est quelques fois malmenée par la rédactrice de ce texte, ainsi que la grammaire. Nous sentons bien que nous avons ici affaire à un*



*récit oral, plus qu'à un texte écrit*]. Ma santé étant délabrée pendant tout l'été, j'ay été obligée de prendre de petits remèdes, me flatant par ce moyen de la rétablir.

“Jusques à ce que, sur le samedi douzième de ce mois, environ trois heures du matin, je me cru ataquée d'une violente colique et ayant appelée ma mère, elle envoya chercher la Suson Brecel pour me donner des lavemens en vue de me soulager. Le premier lavemens n'ayant fait aucun effet, an envoya chercher Monsieur le docteur d'Ivernois qui ordonna des réitérées lavemens pour arrêter cette mauvaise coliques; et on me fit boire de l'huile et de la camomille. Ensuite, Monsieur le docteur d'Ivernois s'en alla et la Suson Brécel qui, après avoir donné le troisième lavement, se retira, croyant cette colique à sa fin. [NB. : *Notez bien que ni la mère, ni l'infirmière, ni le médecin, tous gens d'expérience et de métier, ne voient pas que cette fille est grosse et qu'elle va accoucher. Sans doute, elle ne présentait pas les signes extérieurs de son état et son ventre n'était pas plus rebondi que d'habitude. Quant à la future mère, elle ne semble pas avoir compris sa situation, confortée par l'opinion de son entourage*].

[p. 2] “Et, une demy heure après, environ trois heures après midy [NB. : *soit douze heures après les premières contractions*], les douleurs de l'accouchement surviennent. Étant seule dans ma chambre, j'accouchay en poussant un cri aigu qui engagea ma mère à entrer dans l'appartement. Je déclaray alors à ma mère que Monsieur le procureur général en étoit le père; ce qui l'engagea à envoyer ma soeur Anne Marguerite ches Monsieur l'avocat général Gaudot (où il [i.e. *le procureur général d'Ivernois*] étoit) pour l'informer. Lequel ayant voulu nier le fait, elle fut obligée de le menacer, après quoy il promit de monter. Ce qu'il effectua un moment après, étant dans la dernière consternation. Ensuite, il conseilla de déposer cet enfant dans l'entrée de sa maison et qu'on devoit sonner; qu'il auroit soin de cet enfant et que personne n'en auroit connoissance. Ce qui, ayant été effectué par ma soeur Anne Marguerite, accompagnée de notre servante, conformément à ses ordres environ les huit heures du soir du même jours. [NB. : *Au XVIIe siècle, on avait coutume d'amener l'enfant illégitime au domicile de son père pour faire pression sur lui et pour qu'il reconnaisse sa paternité devant témoins et au vu de tous. Au XVIIIe, cette pratique est interdite et fort mal vue, car elle crée du désordre dans l'ordre public. En plus elle court-circuite les tribunaux.*]

“Et moy, Susanne Esabeau Schouffelberguer, sa mère, déclare [p. 3] que j'ay sur la fin de la grossesse de ma fille soubconné son état et je ne pu [faire] de moien que de

luy adresser les exortations les plus sérieuses à ma fille qui continuoit cependant de nier jusqu'à ce que le malheureux acouchement est intervenu, atestant la vérité de tous les faits raporté qui ont précédé et suivi l'accouchement. Ensuite de laquelle déclaration, nous prenons la liberté de conjurer Monsieur le maire de faire cesser toutes poursuites ultérieures dans l'objet des recherches tant des couches clandestines que par aport à l'exposition dudit enfant.

[signé] Susanne Bailliodz née Schouffelberguer

[signé] Susanne Marguerite Bailliods

[NB : *Tout ce récit a été écrit par la mère, l'écriture de la fille est assez différente comme le montre sa signature*]

Mais les deux complotieuses n'avaient pas prévu qu'il y aurait un os. Le père putatif se défend comme un beau diable. Ses relations et son habitude d'évoluer dans les plus hautes sphères de l'État lui permettent de se défendre efficacement. Le lendemain de la rédaction du texte ci-dessus, il présente sa défense et balaye d'un coup de plume toutes les assertions de ses accusatrices :

“Le Conseil d'État m'ayant fait communiquer hier mardi 22e de ce mois une déclaration sans date signée Susane Bailliods née Schouffelberguer et Susane Margueritte Bailliods, dans laquelle je suis accusé non seulement d'estre le père de l'enfant que ladite Susane Margueritte Bailliods a mis au monde le 12e du courant, mais encore d'avoir doné le conseil de l'exposition de cet enfant dans l'entrée de ma maison le susdit jours 12e du courant. Moi, soussigné, répons à cette accusation, savoir :

“Sur le premier chef que, si je voulois discuter la matière à fond, je pourrois faire voir mon innocence sur cet article, en me contantant d'aléguer mon alibi dans le tems que la susdite Susanne Margueritte Bailliods doit être devenue enceinte, attendu qu'il est connu de tout Neufchâtel que je suis parti pour Lyon au commencement du mois d'avril dernier d'où je ne suis revenu que sur la fin du même mois [NB. : *L'enfant, né le 12 janvier 1760, aurait donc été conçu 39 semaines auparavant, soit vers le 14 avril*].

“Mais, sans me servir de cette raison et de bien d'autres qui me justifieroient, je me réduis à employer contre une imputation aussi calomnieuse le moien que la Loi me fourni et à dire (comme je le fais) que mon accusatrice n'ayant observé aucune des formalités auxquelles la Loi astreint toutes filles qui se sent enceinte, aiant de plus fait des couches clandestines [NB. : *La loi impose aux filles enceintes de déclarer*



leur grossesse et d'accoucher "en public", soit devant témoins, des mères, des femmes du voisinage, des sages-femmes, etc., car on craint qu'en agissant secrètement, les filles mères soient tentées de tuer leur enfant. Pour les pousser à faire de telles déclarations, on empêche celles qui cachent leur grossesse à entamer une procédure de recherche en paternité, donc à demander à celui qu'elle désigne comme père de prendre à sa charge l'éducation de l'enfant] et qui, par cela même, rendent toutes déclarations de sa part indignes de foi et de croiance, je suis dès là innocent et l'accusation formée contre moi est de fait et de droit fausse et calomnieuse, sans que je sois obligé d'y répondre plus outre, attendu que par l'effet de la Loi même, l'accès aux tribunaux seroit refusé à cette fille si elle le demandoit pour faire valoir son accusation.

"Et, sur le second chef de la susdite déclaration, je répond en m'inscrivant en faux contre tout son contenu qui, de fait et de droit, ne mérite aucune foi [p. 2] comme étant la suite d'une accusation de paternité que j'ai établi et prouvé ci-dessus être fausse et calomnieuse et qui tombe d'elle même.

"Ajoutant à mon inscription une réquisition formelle que j'adresse au Conseil d'État d'approfondir cette indigne calomnie en procédant même aux arêts des deux auteurs de la déclaration ci-dessus s'il le juge nécessaire, espérant de la justice du gouvernement qu'il emploiera tous les moyens convenables pour mettre au jour la vérité de ce dont je suis accusé, et qu'il ne souffrira pas qu'un membre de son Corps soit impunément traduit dans le public d'une manière aussi infâme.

"Laquelle présente déclaration, j'ai signé de ma main et remis à Monsieur le conseiller d'État et trésorier général Le Chambrier de Travanet, faisant les fonctions de président, aujourd'hui sous date.

A Neufchâtel, le 23e janvier 1760.

[signé] G. P. d'Ivernois

Manifestement, le mémoire présenté par M. d'Ivernois rencontra l'assentiment général. Ces dames voyaient bien que leur cause était perdue. Elles ne purent qu'adopter l'attitude qui s'imposait, la soumission et les plates excuses. Faute avouée est toujours à moitié pardonnée !!

[NB. : Les deux textes qui suivent ont manifestement été rédigé par un homme de loi, les deux fautives se contentant de signer]

"A Monsieur le président  
et à  
"Messieurs du Conseil d'État

"Messieurs,  
La veuve Bailliods née Schouffelberg et Susanne Marguerite Bailliods, sa fille, viennent se jeter aux pieds de Vos Seigneuries, couverts d'une juste confusion et pénétrés de la plus vive douleur.

"Dans le cruel et malheureux état où elles se trouvent, elles ont pris la liberté de remettre à Monsieur le maire de cette Ville un exposé naïf et fidèle de toutes les circonstances qui ont accompagné et qui ont suivi la grossesse de cette dernière. Cet exposé ne tend nullement à vouloir se justifier ni à devoir diminuer la faute dans laquelle elle est tombée (qui est digne de votre indignation et de votre sévérité). Mais, Messieurs, les très humbles suppliantes osent recourir à cette tendre miséricorde que l'on voit éclater tous les jours dans vos délibérations. Que Vos Seigneuries se livrent en leur faveur à ces sentimens de clémence qui sont imprimés dans leurs coeurs, qui caractérisent si hautement leur administration et qui font la gloire et l'ornement des magistrats les plus illustres !! s'en remettant au reste absolument à l'arrêt qu'il vous plaira de prononcer et vous priant d'agréer les voeux ardens qu'elles ne cesseront d'adresser au Seigneur pour votre précieuse conservation et pour votre constante prospérité.

[signé par ] Susanne Bailliodz née Schouffelberguer  
Susanne Marguerite Bailliodz"

"A Monsieur  
"le président et à messieurs du Conseil d'État,

"Messieurs

"La veuve Bailliodz née Schouffelberguer et Susane Marguerite Bailliodz, sa fille aînée, ayant eu la légèreté de doner par écrit une acusation sans fondement contre Monsieur le procureur général pour le charger d'être le père de l'enfant que dont



cette dernière acouchée n'ont point d'expressions assez suffisante pour en marquer leur vif repentir et la profonde douleur dont elles sont accablée.

“Elles viennent icy, Monsieur le président et Messieurs, en faire le désaveu le plus solennel [*sic*], le seul motif qui leur avoit donné occasion à déclarer cette imputation, c'est la pensée où elles étoient qu'en l'impliquant dans cette affaire, il seroit engagé par là à se servir de son crédit pour faire ses efforts afin de mettre fin à toutes procédures [NB. : *Ces raisons semblent peu convaincantes*]; mais, remarquant le mauvais effet que cette imputation a produit dans le public et dans le gouvernement, non seulement lesdites très humbles exposantes, mais toute la famille, se voyent obligé de donner gloire à la vérité, en déclarant qu'il n'y a absolument rien de vrai dans cette accusation remise par écrit à Monsieur le maire [i.e. *l'officier de justice*] mardi au soir vingt et deuxième de ce mois.

“La veuve Baillodz, conjointement avec sa fille aînée, ont en outre, Monsieur le président et Messieurs, l'honneur de représenter à Vos Seigneuries qu'ayant pris la liberté respectueuse de solliciter leurs grâces de Sa Majesté, non seulement par rapport aux couches clandestines, mais aussi pour l'exposition qui a été faite et pour la légèreté de l'accusation. Elle supplie très humblement le gouvernement de vouloir arrêter toutes poursuites ultérieures jusqu'à ce qu'on ait reçu réponse de la Cour, afin de ne leur pas causer des frais qu'elles sont hors d'état de supporter.

“Et pour ce qui concerne la nourriture et l'entretien de l'enfant, ladite veuve Baillodz s'engage icy avec sa famille de s'en charger, en sorte qu'il ne sera pas absolument point ny pour le présent ny pour l'avenir à la charge de la Seigneurie. Promettant en outre de rembourser tous les frais qui ont été occasionnés pour cet effet.

“Daignez donc, Monsieur le président et Messieurs, recevoir favorablement avec cette bonté et cette clémence que vous accordez aux malheureux cette très humble requête. Daignez en particulier accorder aux très humbles suppliantes la faveur qu'elles osent implorer et ce sera pour elles un nouvel engagement à redoubler la ferveur de leurs vœux pour la longue durée de la précieuse conservation et de la prospérité de Vos Seigneuries.

[signé] Susanne Bailliodz née Schouffelberguer  
Susanne Marguerite Bailliod

[p. 2] “ Je sousigné déclare que, sur la communication qui m'a été donnée de la présente requête, je prend icy l'engagement nécessaire par rapport à la nourriture et à l'entretien de l'enfant, me constituant à cet effet caution en la meilleure forme possible, qu'il sera retiré [*de chez sa nourrice*] dans le courant de la semaine prochaine et que la Seigneurie en sera entièrement déchargée, de même qu'au remboursement des frais qui auront été occasionnés

[signé] Fredrich Schouffelberguer

En guise de conclusion, j'ai rassemblé ci-dessous quelques renseignements généalogiques sur les protagonistes de cette affaire.

L'enfant : Frédéric Hilaire Baillods : fils de demoiselle Susanne Marguerite de Bellevaux, bourgeoise de Neuchâtel, baptisé à Neuchâtel le 16 janvier 1760 (499), exposé à la porte du procureur d'Ivernois le 12 janvier 1760, il obtient des lettres de légitimation le 2 décembre 1799 (Actes de chancellerie n° 28, p. 45-46). Nous ne connaissons rien de son existence ultérieure.

Les parents : Abraham Baillod de Bellevaux, fils de Daniel, maire de Travers, baptisé à Môtiers le 27 septembre 1696 (13), catéchumène à Bâle en 1714 (Archives d'État de Bâle, Église Française, F 2), membre des 40 le 21 août 1730, maître des clés en 1747, inhumé à Neuchâtel le 23 juin 1759 (82)

épouse à Neuchâtel le 16 août 1726 (32), Suzanne Isabeau SCHOUFFELBERG, née vers 1702, morte à l'âge de 80 ans, inhumée à Neuchâtel le 26 juillet 1782 (223).

Enfants :

Suzanne Marguerite, baptisée à Neuchâtel le 30 janvier 1728 (226), morte à l'âge de 81 ans, inhumée à Môtiers le 23 février 1809 (127), c'est mère de l'enfant naturel dont il est question ci-dessus.

Marie Isabelle, baptisée à Neuchâtel le 10 février 1730 (245), inhumée (?) à Neuchâtel le 29 novembre 1731 (300)

Daniel François, baptisé à Neuchâtel le 4 janvier 1732 (259), mort à l'âge de 84 ans, inhumée à Môtiers le 6 janvier 1816 (143)

Anne Marguerite, jumelle, baptisée à Neuchâtel le 25 juillet 1735 (288), inhumée à Neuchâtel le 12 décembre 1787 (260).

Marie Isabelle, jumelle, baptisée à Neuchâtel le 25 juillet 1735 (288)



Marianne, baptisée à Neuchâtel le 27 septembre 1737 (306), son père Abraham enterre un enfant à Neuchâtel le 28 octobre 1737 (6)  
Louise Charlotte baptisée à Neuchâtel le 30 septembre 1741 (340)

Le père présumé : Guillaume Pierre d'Ivernois, de Môtiers, fils de Joseph, justicier, né à Môtiers le 3 février 1701, baptisé audit lieu le 15 février 1701(49), marchand à Neuchâtel (1734), puis conseiller d'État et procureur général, mort à l'âge de 74 ans, inhumé à Môtiers le 25 mai 1775 (65), épouse en premières noces à Môtiers le 7 juillet 1725 (22),

Marie Esabeau BAILLOD, de Môtiers, bourgeoise de Neuchâtel, fille de Daniel, maire de Travers, baptisée à Môtiers le 31 décembre 1698 (32), catéchumène à Môtiers à Noël 1713 (50), morte avant 1742.

épouse en secondes noces à Môtiers le 7 août 1742 (22) ,  
*Susanne Marie PÉTER, de Neuchâtel, veuve de Jean Calame, maire des Brenets, inhumée à Môtiers le 19 juillet 1764 (47).*

\*\*\*\*\*

## A propos d'une branche de PETITPIERRE de Couvet établie en Normandie, après un passage à Villars-le-Terroir

*Par Michel Kreis*

**A** la suite d'une demande d'une descendante normande parvenue à la SNG, j'ai eu l'occasion de retravailler ce cas.

*Pierre-Yves Favez, dans notre bulletin no 18, retrace ses propres recherches en terres vaudoises.*

*Ainsi en résumé, un certain Jean Pierre Petitpierre établit à Villars-le-Terroir, après s'être converti au catholicisme, s'y marie en 1754, ayant de ce mariage un fils Etienne (1758-1840) qui lui s'est établi à Tourlaville en Basse Normandie.*

*Les renseignements concernant Jean Pierre, très concis, n'indiquent que :*

*-dans un second mariage en 1774 à Echallens où il est dit fils d'Abraham ;*

*-lors de son décès en janvier 1800 à Villars-le-Terroir où il est dit octogénaire.*

*Après un contrôle aux Archives vaudoises (par ailleurs déjà fait en 2002 par Pierre-Yves Favez), aucun Jean Pierre Petitpierre, né vers 1720, n'a été baptisé dans le canton de Vaud.*

*La seule supposition que Pierre-Yves Favez pouvait faire, au vu des documents vaudois, était que Jean Pierre soit fils d'un Abraham Henri marié à Michelle Delaporte (en 1715 à Lussy-sur-Morges), hypothèse que les recherches ci-dessous permettent d'éliminer.*

Sur ces bases donc, après une recherche dans les documents des Archives neuchâteloises, il existe bien deux Jean Pierre Petitpierre fils d'Abraham nés sur territoire neuchâtelois.

L'un baptisé en 1744 est à rejeter, mais l'autre baptisé le 13 février 1717 à Couvet (AEN, EC 1714, page 72) est assurément celui recherché.

Ainsi donc à cette date Jean Pierre Petitpierre, fils d'Abraham et Marie Madeleine Bovet est baptisé. Il a alors pour parrain et marraine Jean Jeannet et Marie Madeleine Montandon.

Reçu catéchumène à Couvet à Noël 1733, c'est donc probablement peu d'années après qu'il s'expatrie et s'établit dans la région de Villars-le-Terroir pour y exercer la profession de charpentier, puis en 1754 y épouser Marie Thérèse Grognoz .

A ce stade je précise d'emblée que c'est en recherchant les frères et sœurs de Jean Pierre que lors du baptême d'un Jonas le 20 avril 1730 à Couvet, où le parrain est



Jean Louis Bovet frère de la mère, qu'il m'a été possible de certifier que la mère est Marie Madeleine Bovet.

D'autre part les actes ne précisant pas toujours les choses, c'est lors de l'inhumation de Marie Madeleine Bovet en janvier 1771 à Couvet (AEN, EC 1803) qu'elle y est dite veuve d'Abraham Petitpierre-Sulpy.

Cette branche se retrace ainsi :

Abraham Petitpierre-Sulpy, fils de Jonas, né en 1693 à Couvet est baptisé à Môtiers le 2 mars 1693 (AEN, EC 1410, page 110), mort avant 1760 (période où les registres mortuaires de Couvet sont inexistant). Il a épousé, le 29 février 1716 à Couvet (AEN, EC 1714, page 16), Marie Madeleine Bovet, fille Jean et Marguerite Favre, née vers 1694 (lacune des registres), elle meurt en janvier 1771 à Couvet (voir ci-dessus). Neuf enfants sont nés de cette union, tous baptisés à Couvet :

Jean Pierre baptisé le 13 février 1717 (voir ci-dessus, ainsi que l'article de Pierre-Yves Favez dans le bulletin de la SNG, pages 55-57)

Jonas, baptisé le 21 septembre 1718 (AEN, EC 1714, page 77), mort avant 1730

Marie Marguerite, baptisée le 25 août 1720 (AEN, EC 1714, page 83), catéchumène à Couvet à Noël 1737, morte avant 1761

Antoine, baptisé le 4 octobre 1722 (AEN, EC 1714, page 89), mort le 30 octobre 1787 à Serrières (AEN, EC 8, page 21). Il a épousé avant 1763 (acte inexistant, probablement un oubli du pasteur, un de ses successeurs mentionne qu'il y a eu des omissions), Jeanne Marguerite Berthoud (originaire de Couvet), fille de David et Judith Borel-Petitjaquet, baptisée le 18 janvier 1728 (AEN, EC 1714, page 103), morte le 1<sup>er</sup> septembre 1812 à Couvet (AEN, EC 1803, page 119).

Dont descendance :

Susanne Marie, baptisée le 30 juin 1726 (AEN, EC 1714, page 96), catéchumène à Couvet à Noël 1741, inhumée célibataire le 13 mai 1791 à Neuchâtel.

Abraham Olivier, baptisé le 13 août 1727 (AEN, EC 1714, page 102), inhumé à Neuchâtel le 13 décembre 1781. Il a épousé en premières noces, le 29 décembre 1760 à St-Blaise (AEN, EC 396, page 48), Marie Elisabeth ROBERT (originaire du Locle), fille de Daniel et Barbe Jaquet, baptisée (sous Marie Isabeau) le 10 novembre 1737 à St-Blaise (AEN, EC 370, page 164), inhumée le 26 mai 1767 à Neuchâtel (AEN, EC 267, page 133).

Dont descendance.

Il a épousé, en secondes noces, le 2 décembre 1768 à Neuchâtel (AEN, EC 158, page 107) Marie Esabeau Leuba, fille de Daniel et Marguerite Fallet, baptisée 20 janvier 1737 à Serrières (AEN, EC 3, page 29), morte 18 février 1808 à Neuchâtel (AEN, EC 269, page 82).

Jonas, baptisé le 20 avril 1730 (AEN, EC 1714, page 110), mort à Neuchâtel 26 mars 1816. Il a épousé, le 20 octobre 1760 (AEN, EC 1714, page 43) Susanne Madeleine Petitpierre, fille de Henri et Marie Madeleine Jeanjaquet, baptisée le 12 janvier à Couvet (AEN, EC 1714, page 126), morte à Neuchâtel le 29 février 1808 (AEN, EC 269, page 83).

Dont descendance.

Esther, baptisée le 7 juin 1732 (AEN, EC 1714, page 117), probablement morte enfant.

Blaise, baptisé le 23 mai 1734 (AEN, EC 1714, page 122), mort 24 mars 1804 à Couvet (AEN, EC 1803, page 104). Il a épousé le, 13 novembre 1762 à Couvet (AEN, EC 1714, page 44), Marie Madeleine Billon, fille de Jean, baptisée le 1<sup>er</sup> septembre 1739 à Travers (EC 1911, page 296), inhumée 18 mai 1798 à Couvet (EC 1803, page 97). Dont descendance.

On peut ajouter que Jean Pierre, Antoine, Abraham Olivier et Jonas sont tous charpentiers, le premier en pays vaudois, les autres à Neuchâtel. De plus, le 10 mars 1767, Jonas est nommé charpentier de la Seigneurie.

26 août 2012

Sources :

*Bulletin SNG 18, printemps 2002*

*AEN, Archives de l'Etat de Neuchâtel, registres de l'Etat-civil et fichier Petitpierre*

\*\*\*\*\*



## Visite de l'église du Bizot

samedi 16 juin 2012

*Notes de Maurice Frainier*

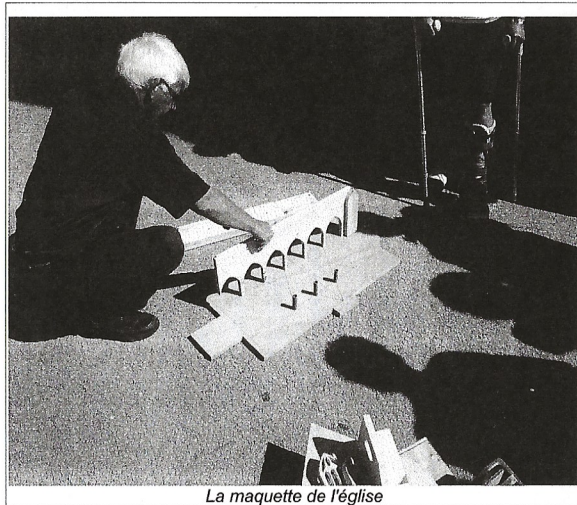
Une dizaine de personnes se sont déplacées au Bizot, à quelques kilomètres de Morteau, pour visiter son église, but de la sortie prévue au programme annuel de la Société de généalogie.

Sur place, nous avons été reçus par Jean-François Chopard, historien de la région, qui voue une passion particulière à cet édifice. Nous avons immédiatement été conquis par l'amour qu'il porte à cet édifice qu'il a longuement étudié, jusqu'à construire une miniature pour démontrer qu'il a bien été construit avec le principe de la " corde à treize noeuds "<sup>1</sup>

L'église du Bizot existait déjà en 1331, dédiée à Saint-Georges et servait de lieu de culte à toute la région. Elle est liée à l'histoire du Comté de Neuchâtel. En effet, incendiée en 1476 lors de la guerre des deux Bourgognes, elle fut reconstruite sur l'ordre de Philippe de Hochberg et sera achevée en 1513. Elle est naturellement classée monument historique.

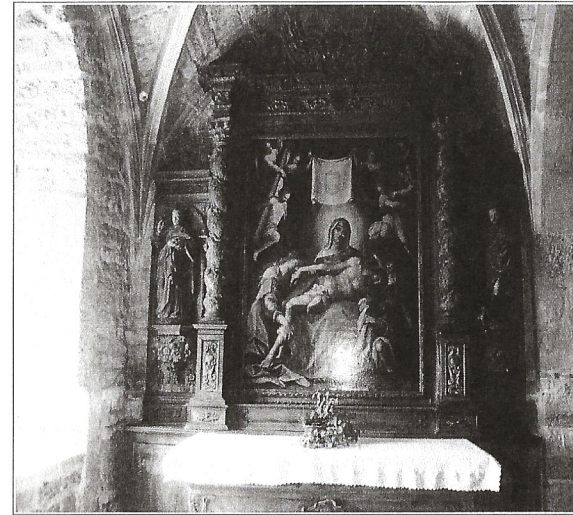
Nous avons apprécié la pureté des lignes architecturales de cet édifice. Les boiseries actuelles datent de 1739 et les orgues ont été installées en 1835. Le blason de Philippe de Hochberg figure à la croisée d'une des ogives de l'église. Une parmi les pierres tombales qui se trouvent devant le chœur est des plus anciennes de la région. Le toit est impressionnant, recouvert de laves, pierres plates superposées, d'une épaisseur de 30 centimètres et qui sont soutenues par une charpente en forme de vaisseau retourné, vraiment costaude

<sup>1</sup> La corde à treize nœuds ou Corde des druides est un des outils du bâtisseur du Moyen Age qui pouvait ainsi transmettre ses ordres de construction même aux ouvriers ne possédant que peu de connaissances dans les domaines de la lecture et du calcul. (Wikipedia)



*La maquette de l'église*

avec ses 100 mètres cube de bois de sapin, pour soutenir un poids de pierres de près de 460 tonnes...



Un retable magnifique a attiré notre attention, tout particulièrement par le fait que notre guide nous rendu attentifs aux messages symboliques de cette œuvre qui a été réalisée sur la base des nombres d'or. Encore un trésor qui est à notre disposition dans une modeste église de notre région...

Une visite du village s'imposait pour situer ce joyau architectural. Surprise ! Nous apprenons qu'il jouxte la maison de justice et

même, il existe encore la fenêtre de laquelle les jugements rendus étaient communiqués à la population. Comme quoi, comme toujours, le pouvoir et la religion faisaient bon ménage...

La matinée s'est terminée par un repas en commun dans une auberge du Russey, au cours duquel Jean-François Chopard nous a ébloui par sa connaissance de son coin de pays. La présidente de la section de Morteau du Centre d'entraide généalogique de Franche-Comté, Jacqueline Receveur nous a fait le plaisir de passer ces moments avec nous.

Encore une belle et cordiale sortie dans le cadre de notre programme annuel.



## Film sur la vie d'un horloger à la Chaux-de-Fonds en 1930

lundi 3 septembre 2012

*Notes de Françoise Favre*

La soirée rassemblait 25 personnes à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux de Fonds – Département audiovisuel (DAV) – où avait lieu la projection du film « La vie d'un horloger à la Chaux-de-Fonds ».

Nous avons été très chaleureusement accueillie par la responsable du DAV, Clara Grégory, qui nous a présenté son département et l'origine du film. La projection a été suivie d'un débat fort intéressant. Les personnes présentes ont apprécié de retrouver des lieux connus, de voir "comment c'était en 1930" et de retrouver des souvenirs de ce que racontaient leurs parents. On s'est étonné de voir tant de monde dans les rues qui sont vides aujourd'hui ! Et dans les sociétés aussi (fanfare, gym...)...

### A propos du film

Ce film, réalisé en 1930 par les organisations ouvrières neuchâtelaises dans des conditions économiques et techniques difficiles, expose et révèle la situation des associations ouvrières en 1930. L'objectif est de démontrer les bienfaits du socialisme dans le cadre de la campagne pour la votation du 15 mars 1931 sur la participation des socialistes au gouvernement (l'initiative sera rejetée par le peuple comme elle l'avait été par le Grand Conseil).

Le film a été commandé par les institutions formant la « Trilogie horlogère » neuchâtelaise, le Parti socialiste, les syndicats et les Coopératives réunies. Il a été tourné à La Chaux-de-Fonds et au Locle par le réalisateur Etienne Adler, un ressortissant hongrois résident à La Chaux-de-Fonds dont on ne sait pas grand chose sinon qu'il sera expulsé de Suisse en 1942. Le scénario est adopté en novembre 1930 et les acteurs de la « Théâtrale ouvrière » sont invités à jouer les scènes de fiction.

Par la suite, le film n'a pas eu le succès escompté. Les bobines, rangées dans le grenier de la Maison du peuple de la Chaux-de-Fonds, seront finalement oubliées. C'est en 1884, à l'occasion d'une rénovation du bâtiment, que Raymond Huguenin, président de l'Union ouvrière, récupère in extremis de la benne où l'on évacuait les déchets de construction les 6 bobines et les dépose à la Bibliothèque de la ville.

Grâce au fond réunis et à la grande compétence de Jean-Blaise Junod, le film a pu être restauré. On peut désormais le visionner dans la version originale de 1931

(plus de 2 h) ou dans une version abrégée sous-titrée et sonorisée (accompagnement de piano) de 45 minutes. C'est cette version courte que nous avons vue.

### Description du film (tirée de la fiche du DAV)

Le film se compose de 6 parties.

" Un dimanche en famille ", chez Charles Jeanneret, vieux boîtier à la Chaux-de-Fonds nous introduit dans le salon qui est le point de départ d'un récit remontant au XIX<sup>e</sup> siècle. Les Rosselet, paysans aux Verrières et cousins des Jeanneret, sont en visite et Ch. Jeanneret leur raconte comment, issu d'une famille nombreuse, il a quitté son village de Travers pour entreprendre une carrière de boîtier à La Chaux-de-Fonds. Texte et images illustrent la précarité de la condition ouvrière. Une fois marié et père de famille, Ch. Jeanneret est confronté au chômage. « Mais depuis, on a fait des progrès, syndicalisme et socialisme ont gagné du terrain » s'enthousiasme-t-il. Au fil du récit apparaissent deux figures historiques du mouvement ouvrier : Pierre Coullery « le docteur des pauvres » et Charles Naine, dirigeant socialiste.

La deuxième et la troisième parties détaillent le fonctionnement des coopératives, les activités proposées par le Centre d'éducation ouvrière (conférences, voyages, etc.) ainsi que les moments passés en plein air avec les Amis de la nature.

La quatrième partie montre le fonctionnement de la Maison du Peuple et des syndicats. « Horlogers, que ferions-nous, pendant le chômage, sans nos syndicats ? » lance un des personnages. « Le socialisme nous aide à panser les plaies, à parer aux dangers et à construire notre bonheur. »

La cinquième partie revient sur les activités du Parti socialiste, à La Chaux-de-Fonds comme dans le reste de la Suisse (Fête de chant ouvrière à Berne, Fête fédérale de gymnastique ouvrière à Aarau, etc.).

La dernière partie débute par un dialogue entre Rosselet, le paysan, et le vieux boîtier. Comme le premier s'exclame : « Décidément, vous vous intéressez à tout, sauf au mal ! », son hôte lui conseille de lire « La Sentinelle » au lieu de ces journaux soi-disant neutres qui lui faussent les idées. Ce qui permet de décrire l'élaboration du quotidien, de sa conception à sa distribution, tout en suggérant les difficultés traversées.

Le film se termine par une injonction, entrecoupée d'images correspondantes : « Le peuple neuchâtelais a déjà accordé sa confiance au socialisme – mais quand tous, travailleurs des champs – travailleurs des fabriques – petits artisans – fonctionnaires – comprendrez que le socialisme, c'est plus de Justice, plus de Bien-être, vous voterez pour la liste Bleue et nous conquerrons le Château ! ».



## Conclusion

Cette production illustre un usage militant du cinéma qui se dessine vers la fin des années vingt. La biographie fictive du vieil ouvrier horloger est prétexte à vanter les bienfaits du socialisme et des coopératives ouvrières. L'organisation des loisirs, la construction des logements sociaux, l'aide aux ouvriers (assurance accident, assurance chômage) sont présentées dans la bonne humeur, sans qu'il soit directement question de luttes ou de revendications.

La Sentinelle du 28 février 1931 nous apprend que les boîtiers, qui avaient assisté nombreux à la projection du film, furent surpris « par les favoris insolites » de l'acteur principal, que le journaliste qualifie de « digne d'un magistrat ou d'un pasteur ». Comme le montre l'historien Marc Perrenoud dans son analyse du film, le décalage est grand entre le dynamisme dont font preuve, dans un contexte de crise, les associations liées au mouvement ouvrier et le manque d'imagination et de création cinématographique de l'œuvre.

Pour en savoir plus je vous recommande l'article de Marc Perrenoud : Le Mouvement Ouvrier au risque du cinéma – Commentaires du film « La vie des ouvriers dans les Montagnes Neuchâteloises » - Musée neuchâtelois, 1995, n° 4, pp 201-219.

\*\*\*\*\*

## Visite du Musée de l'Areuse à Boudry

samedi 20 octobre 2012

*Notes de Françoise Favre*

C'est sous la conduite de Pierre-Henri Béguin, son conservateur, que les membres de la SNG sont invités à visiter le Musée de l'Areuse à Boudry. Professeur au Gymnase de Neuchâtel et tout jeune retraité, P.-H Béguin nous est présenté comme un « grand bavard » ! Il saura surtout nous captiver et nous écouterons avec enchantement sans voir passer le temps !

Le musée de Boudry est un musée hors du commun. Il est placé sous la protection de la commune de Boudry, du canton de Neuchâtel et de la Confédération, ce qui est exceptionnel. Il date du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, de l'époque où l'on crée les tous premiers musées en Suisse, le plus souvent dans une salle de classe. C'est un musée « encyclopédique » qui est le reflet d'une époque où l'on découvrait le monde au musée, où ceux qui avaient le privilège de voyager ne rapportaient pas des souvenirs de voyage pour eux mêmes, mais pour les mettre au musée.

Beaucoup plus tard, après la deuxième Guerre mondiale, on va créer les grands musées spécialisés, comme le Musée d'ethnographie ou les musées d'histoire naturelle, et on va vider les petits musées pour mettre les collections à l'abri dans les grands musées. Le musée de Boudry a échappé à cette « destruction organisée ». Il est en quelque sorte un « musée musée » !

Au 19<sup>e</sup> siècle, le musée a un rôle pédagogique, celui de faire découvrir le monde. Les créateurs du musée de Boudry ont eu la sagesse d'y exposer aussi bien des objets communs, des objets de leur quotidien – comme ce biberon en céramique – que des objets rares et quasi extraordinaires à leur époque comme ces quelques cacahuètes, vieilles quand même de plus de 200 ans ! On crée des musées parce qu'on prend conscience du fait que le temps passe et efface tout, que la culture disparaît et nous échappe, d'où la nécessité de garder une trace de l'histoire et du temps. Dans le même état d'esprit, Oscar Huguenin fait le tour du canton, dessine tous les clochers de nos villages, écrit des romans et dit à ses contemporains « Rappelez-vous votre passé ! ».

Le 19<sup>e</sup> siècle, c'est aussi la naissance de l'esprit scientifique qui va rendre les gens enthousiaste devant la science et les pousser à la fois à foncer vers l'avenir et à faire mémoire du passé. Le musée de Boudry n'a qu'une seule salle, vaste fourre-tout, qui est à la fois musée d'histoire naturelle, d'ethnographie, de numismatique, de la préhistoire...



La disposition des collections est restée celle des origines, telle que les fondateurs l'ont voulue, quand les musées exposaient dans leurs vitrines toutes leurs collections in extenso. Ici c'est compact, c'est la caverne d'Ali Baba, c'est la boutique de l'antiquaire ! On ne soucie pas des principes de la muséographie moderne, qui met en évidence *un* objet dans un vaste espace et relègue le reste des collections dans les réserves. D'ailleurs, à Boudry, il n'y a ni cave ni grenier pour y loger des réserves ! A ce titre aussi, le musée de Boudry est unique en Suisse, témoin de ce qu'étaient les premiers musée de Suisse et la muséographie qu'on y pratiquait.

Lors de sa création, les collections se trouvaient dans une salle de classe de l'ancien collège des filles. Bientôt à l'étroit, elles ont été logées dans le bâtiment, qui date du 17<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait de l'ancien stand de tir. Désaffecté, il avait été laissé à l'abandon avant d'être mis à disposition de la société du musée par la commune. C'est le jeune architecte Eugène Colomb qui va le transformer pour en faire un musée, qui va s'y installer en 1886. Le bâtiment sera entièrement rénové entre 1997 et 2003.



**Procès verbal de l'Assemblée générale de la SNG  
du samedi 28 janvier 2012 à 10h00 à Boudry**

**Présents :** 29 personnes (selon liste jointe)  
**Excusés :** Louis Barrelet, Pierre-Arnold Borel, Roger Bühler, Jacqueline Caumont, Yvette Develey, Vanessa Doaré, D. Eggenberger, Suzanne Hausmann, Jean-François Huguenin, Serge Lassueur, Ariane Maradan, Marie-Claude Pinguet, Yves de Rougemont, Margaretha Thiébaud, Jean-Michel Wavre, Rudolf Widmer,  
**Présidence :** Anne-Lise Fischer, présidente

Ordre du jour : Partie statutaire

1. Salutations, appel,
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2011 (voir Bulletin 45)
3. Rapport annuel de la présidente
4. Comptes 2011 (rapport de la caissière et des vérificateurs, approbation)
5. Nominations des vérificateurs de comptes et suppléants
6. Démissions, admissions de membres
7. Propositions individuelles (à présenter par écrit 10 jours avant l'assemblée)
8. Divers

1. Salutations, appel, adoption de l'ordre du jour  
La présidente, Anne-Lise Fischer, accueille chaleureusement les membres, particulièrement nombreux ce matin !  
Elle salue spécialement Alain Bezençon, nouveau président de la Société genevoise de généalogie. Elle fait circuler une liste de présence qui est annexée au présent procès-verbal.  
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2011  
Le procès-verbal a paru dans le Bulletin 45/décembre 2011. Il n'en est pas donné lecture.  
Le PV est adopté sans commentaire avec remerciements à son auteur.



### 3. Rapport de la Présidente.

Anne-Lise Fischer donne lecture de son rapport annuel, qui est annexé au présent procès-verbal.

### 4. Comptes 2010

Ils sont présentés par la caissière, Gilberte Gerber.

Le capital a diminué de 231 CHF en raison du mauvais rapport des placements dû à la crise économique.

Elle souligne que la comptabilité est un peu compliquée par le fait qu'une partie des membres paient leur cotisation en euros, voire en dollars. Ces monnaies étrangères sont converties globalement en fin d'année.

Les recettes : elles sont constituées par les cotisations des membres (CHF 5'244.-) et des dons (CHF 535.-).

Les dépenses : les deux postes principaux sont la publication du Bulletin, qui paraît trois fois par an (CHF 2'287.-) et les frais de fonctionnement (CHF 2'869.-).

Il faut noter qu'en 2011, 40 personnes (sur 192 membres) ont oublié de s'acquitter de leur cotisation !

Les comptes bouclent avec un excédent de recettes de CHF 506,23.

#### Rapport des vérificateurs :

Les comptes ont été vérifiés par Maryanne Wixel et Denis Robert-Charrue. Ce dernier donne lecture du rapport établi.

Les comptes, tels qu'ils ont été présentés, sont adoptés à l'unanimité et décharge est donnée à la caissière qui est remerciée par des applaudissements.

### 5. Nomination des vérificateurs des comptes et d'un(e) suppléant(e)

Denis Robert-Charrue ayant exercé deux ans se retire, mais accepte de fonctionner comme suppléant. Yolande Huber, suppléante, est nommée vérificatrice avec Maryanne Wixel. Tous trois sont remerciés par des applaudissements.

### 6. Démissions et admissions

Durant l'année 2011, la SNG a enregistré 11 démissions et 5 admissions, ce qui porte le nombre des membres de notre association à 192 au 31.12.2011.

La liste des membres, avec seulement le lieu mais sans l'adresse complète, sera publiée dans un prochain Bulletin.

### 7. Propositions individuelles

La présidente n'a reçu aucune proposition écrite.

### 8. Divers

- La Présidente présente le programme d'activités pour l'année 2012. Huit rencontres sont prévues : deux conférences en mars et en novembre et une conférence-promenade en mai, le visionnement d'un film consacré à la vie d'un horloger en septembre, une sortie au printemps en France voisine (Chapelle du Bizot) et une sortie en automne au Musée d'Areuse, un souper en fin d'année et l'assemblée générale le dernier samedi de janvier. La permanence généalogique, chaque dernier jeudi du mois à la bibliothèque du Locle, continue d'être assurée par Paul Favre.
- La présidente donne la parole à Alain Bezençon, président de la Société genevoise de généalogie qui apporte à l'assemblée les salutations des genevois. La SGG fête en 2012 son 10<sup>e</sup> anniversaire et pour marquer cet événement, elle organise une Journée généalogique « Tous cousins » le samedi 21 avril 2012 à Chêne-Bougeries. La SNG a été invitée à participer à cette manifestation à laquelle une quinzaine de sociétés de généalogie participeront. Toutes les sociétés romandes y seront présentes !
- Plusieurs membres lointains ont envoyé des vœux à l'occasion de la nouvelle année et des remerciements pour le Bulletin.
- La Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds a adressé des remerciements à la SNG qui lui sert gratuitement son Bulletin. La SNG y sera accueillie le 3 septembre pour visionner un film.
- Maurice Frainier, rédacteur du Bulletin, invite les membres de la SNG à écrire des articles pour le Bulletin et à y publier les résultats de leurs recherches.
- Notre site Internet, créé par Roland Vuille en 2008, a pris de l'âge et devrait être « relooké » et réorganisé. Le comité va lancer un appel d'offre à quelques professionnels dans le courant du printemps.
- Denis Robert-Charrue signale que la Nouvelle Revue Neuchâteloise publiera en 2012 un fascicule consacré à la ferme Robert et au Creux-du-Vent. On pourra aussi acquérir ce numéro à la Ferme Robert.
- Laurent-Droz-dit-Busset remercie les membres du comité qui ont numérisé l'état-civil neuchâtelois, permettant ainsi aux membres « lointains » de faire leur généalogie à distance.



La présidente remercie toutes celles et ceux dont l'engagement a permis à notre société de vivre et de se bien porter. Elle remercie en particulier Olivier Grandjean-Perrenoud qui continue fidèlement à gérer notre site Internet.

La séance statutaire est levée à 10 h 45 h .

Le programme se poursuit par la visite du Musée de la vigne et du vin, suivi d'un apéro et du repas servi au Caveau du château .

A 15 h, Jacques Grandjean présente le logiciel PhpGEDView (avec une démonstration) accessible sur le site Internet sous le nom « Racines neuchâtoises ».

*Françoise Favre  
secrétaire*



*Le Château de Boudry a accueilli notre AG*

## Visite du Musée de la vigne et du vin au château de Boudry

samedi 28 janvier 2012

*(notes de Françoise Favre)*

Après avoir traité tous les points de l'ordre du jour, l'assemblée était invitée à visiter le Musée de la vigne et du vin sous la conduite de Patrice Février, intendant du château.

C'est sans doute à la fin du 13<sup>e</sup> siècle que le château de Boudry est édifié sur une colline stratégique par le comte de Neuchâtel, dans un but défensif. La première mention écrite apparaît en 1306. En 1350, Boudry accède au rang de ville, siège d'une Bourgeoisie et on loge une garnison de défense au château. Durant deux siècles, il va subir de nombreux travaux d'agrandissement, d'aménagement ou de démolition jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle où le déclin s'amorce. Il tombe peu à peu en ruine, manque plusieurs fois d'être démoli, servira de prison et devient finalement propriété du canton en 1821. Il faudra encore attendre jusqu'en 1950 pour que finalement le château soit définitivement sauvé et qu'une importante restauration soit entreprise. En 1957, on y installe le Musée de la vigne et du vin, un musée qui est né de la volonté de quelques Boudryens qui ont fondé en 1951 la Confrérie des vignolants.

Jusqu'à l'aube du 20<sup>e</sup> siècle, la culture de la vigne a joué un rôle prépondérant dans l'économie locale. Huit personnes sur dix vivaient alors de la vigne et du vin (vignerons, tonneliers, etc.). La vigne et sa culture ont forgé les mentalités, marqué le paysage et l'architecture, et permis l'essor économique du pays. La crise du phylloxera, va mettre fin à cette économie.

Le musée – qui est le plus riche d'Europe – présente un certain nombre de trésors dans son exposition permanente et accueille régulièrement des expositions temporaires. On peut en faire une visite virtuelle, pas à pas, sur le site Internet du Château et du Musée : [www.chateauboudry.ch](http://www.chateauboudry.ch)

Aussi, je me contenterai de relever quelques aspects particulièrement intéressants de ce Musée.

Dans le hall d'entrée, on découvre une très belle mosaïque romaine, prêtée par un collectionneur lors d'une exposition sur la bouteille, et restée depuis en dépôt au Musée. Cette mosaïque, qui date vraisemblablement du 3<sup>e</sup> siècle, vient de la région du Liban ou de la Syrie. On y voit un banquet réunissant neuf personnes qui tiennent dans leur main de petites bouteilles en verre.

A l'étage, une salle est consacrée aux contenants du vin, de l'amphore au « vinobox » (ou « cubiténaire ») moderne, en passant par de précieuses bouteilles



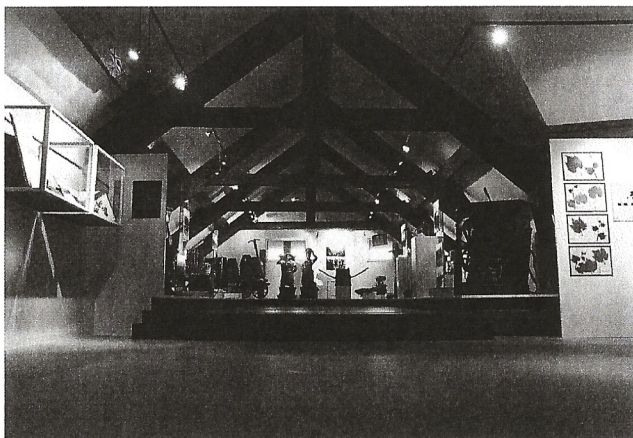
en verre joliment gravées. Sur un panneau de bois, on peut lire – difficilement car tous les mots sont collés – ce conseil d'Hypocrate « *Le vin est chose merveilleusement approprié à l'homme si en santé comme en maladie on l'administre avec à propos et mesure* ».

Dans la plus grande salle, on peut admirer une collection d'outils et d'instruments nécessaires à la culture de la vigne au fil des saisons. La plupart de ces outils portent des noms typiquement neuchâtelois : rablet, brecet, gerle ou encore corbet,

cette petite serpe que tout vigneron avait dans sa poche et qui lui servait aussi bien à tailler sa vigne qu'à manger son casse-croûte. Ce petit outil a été abandonné après la crise du phylloxéra, parce les méthodes de culture ont radicalement changé, et a été remplacé par le sécateur.

Enfin, le caveau abrite une magnifique collection d'étiquettes, dont une des plus anciennes porte le millésime 1834.

Et bien sûr, la visite s'est terminée dans le cellier – immense – où l'apéritif nous a été servi, occasion de goûter un excellent vin blanc non filtré.



*Une salle du musée dans les combles du château*

## Liste des membres de la société au 30 novembre 2012

*Plusieurs membres ont demandé au comité de publier la liste des membres, dont acte.*

*Pour des raisons de confidentialité, les adresses complètes ainsi que les courriels ne sont pas indiqués. Toutefois, le comité donnera les coordonnées nécessaires à tout membre qui désirerait prendre contact avec une personne figurant dans la liste.*

Nom	Prénoms	NP Localité
Alessi	Louise	F-34560 Montbazin
Amez-Droz	Alain et Lydia	2300 La Chaux-de-Fonds
Aubert	David	2068 Hauterive
Balmer	Berthe-Hélène	2042 Valangin
Barrelet	Louis	2001 Neuchâtel 1
Benguerel	François	4104 Oberwil
Bernard	François	F-69100 Villeurbanne
Berthet	Patrick	F-38150 Chanas
Berthoud	Jean	2000 Neuchâtel
Blocher-Coulon	Henriette	F-94130 Nogent-s-Marne
Bolle	Claude-François	F-88000 Epinal
Borel	Alain	F-75116 Paris
Borel	Erwin	6006 Lucerne
Borel	Philippe	3098 Schliern
Borel-Petitjaquet	Bernard	F-50110 Bretteville
Bossert	Jeanne	2000 Neuchâtel
Boulais	Danièle	F-95330 Domont
Bourquin	Guy	F-75016 Paris
Brandt-dit-Siméon	Chantal	2000 Neuchâtel
Calame	François	1172 Bougy-Villars
Casalis de Pury	Robert	GB-Grayshott, Surrey, GU26 6HE



Nom	Prénoms	NP Localité
Cattin	Louis	1018 Lausanne
Caumont	Jacqueline	F-29660 Carantec
Chanel	Michel	2523 Lignières
Clerc	Pierre-André	3005 Bern
Coulon	Jean-Claude	1450 Sainte-Croix
Cuerq	Bernard	F-06220 Vallauris
d'Agostino	Martine	F-75018 Paris
Darbre	Jean-Claude	2036 Cormondrèche
De Bosset	Jean-Georges	1205 Genève
de la Rochefoucault	Armand	F-75116 Paris
de Marval	Gaspard	1000 Lausanne 15
de Montmollin	Georges	2000 Neuchâtel
de Montmollin	Marie-Lise	2202 Chambrelieu
de Rougemont	Yves	2015 Areuse
Decreuse	Philippe	2013 Colombier
Desaules	Sandra	1030 Bussigny-près-Lausanne
Develey	Yvette	1225 Chêne-Bourg
Doaré	Vanessa	2027 Fresens
Droz-dit-Busset	Laurent	1214 Vernier
Dubois	Gérard	2533 Evillard
Dubois	Nicolas	S-147 43 Tumba
Eggenberger	Danielle	1202 Genève
Evard	Maurice	2053 Cernier
Faivre	Pierre Modeste	Guilford 2161 N.S.W. Australia
Faivre-Wälti	Christiane	2414 Le Cerneux-Péquignot
Fallet	Paul	2035 Corcelles

Nom	Prénoms	NP Localité
Favre	Paul et Françoise	2400 Le Locle
Fischer	Anne-Lise	2035 Corcelles
Frainier	Maurice	2035 Corcelles
Freyss-Béguin	Marianne	F-75015 Paris
Gasser-Clerc	Evelyn	2505 Bienne
Gaudier	Maryse	1206 Genève
Gerber	Gilberte	2123 Saint-Sulpice
Gern	Yvette	2000 Neuchâtel
Giraud	Janine	F-03500 St-Pourçain-sur-Sioule
Grandjean	Christian	1326 Juriens
Grandjean	Fabienne	F-08090 Haudrecy
Grandjean	Jacques	2108 Couvet
Grandjean-Bille	Olivier	1326 Juriens
Grattepanche	Marc	F-83110 Sanary-sur-mer
Gris	Robert	2400 Le Locle
Grisel	Laurent	2300 La Chaux-de-Fonds
Guye	René	2000 Neuchâtel
Guyon	Annie	F-25000 Besançon
Hausmann	Germain	2022 Bevaix
Hausmann-Schaer	Suzanne	2068 Hauterive
Henry	Marc-Antoine	2000 Neuchâtel
Hess-Steiner	Suzy	3971 Chermignon
Huber	Yolande	2300 La Chaux-de-Fonds
Huguenin	Jean-François	2300 La Chaux-de-Fonds
Huguenin-Bergenat	Michel	2013 Colombier
Huguenin-Dumittan	Willy	2072 Saint-Blaise
Huguenin-Virchaux	Noël	2300 La Chaux-de-Fonds



Nom	Prénoms	NP Localité
Humbert-Droz	Alfred	1168 Villars-sous-Yens
Humbert-Droz	Michel	2000 Neuchâtel
Jaccoud	Philippe	2300 La Chaux-de-Fonds
Jacot	Claude Alain	2016 Cortaillod
Jacot	Marc Olivier	2400 Le Locle
Jardin-d'Aasfeld	Edith	1802 Corseaux
Jeanmaire Lesage	Simone	F-45160 Olivet
Jeanrenaud	Michel	1233 Bernex
Jequier-Rochat	Christiane	1232 Confinon
Jordan	Bernard	2000 Neuchâtel
Juillerat	Jean Léon	1188 Gimel
Kerwand-Petitpierre	Josiane	2035 Corcelles
Kreis	Michel	2117 La Côte-aux-Fées
Landry	Daniel	2017 Boudry
Lassueur	Serge	1796 Courgevaux
Le Clerc	André-Hubert	F-44000 Nantes
Lebeau	Michel	1218 Le Grand-Saconnex
Lefèvre	Hélène	F91450 Etiolles
Leschot	André	F-72000 Le Mans
Leuba	Serge	1227 Carouge
Luiggi-Ducommun	Marie-Hélène	F-82000 Montauban
Maradan	Ariane	1450 Sainte-Croix
Maridor	Raymond	2000 Neuchâtel
Marquis	François	1720 Corminboeuf
Matthey-de-l'Endroit	Charles-Henri	1233 Bernex
Maumary	Marcel	2043 Boudevilliers
Maurer	Angélique	2000 Neuchâtel

Nom	Prénoms	NP Localité
Mojon	Jean-François	2208 Les Hauts-Geneveys
Monbaron-Malsot	Danielle	2714 Les Genevez JU
Morel	Daniel Louis	2074 Marin-Epagnier
Moschard	Robin	2000 Neuchâtel
Nicolet	Blaise	1920 Martigny-Combe
Nicolet-Baumann	Dora	2504 Bienne
Nusslé	Eric	2117 La Côte-aux-Fées
Péguiron	Liliane	1040 Echallens
Pellaton	Françoise	2520 La Neuveville
Pellegrini	Paride	2000 Neuchâtel
Perrenoud	Henri	2000 Neuchâtel
Perrenoud	Jean-Paul	1213 Petit-Lancy
Perret	Anne Dominique	1258 Perly
Perret	Claude	1920 Martigny
Perrin	Marthe	2746 Crémines
Petitpierre	Lucien	1400 Yverdon-les-Bains
Pettavel	Françoise	F-94700 Maisons-Alfort
Piaget	Sylvain	2112 Môtiers
Pièce	Pierre-Yves	1867 Ollon
Pieren Rognon	Martine	2523 Lignièrès
Pinguet	Marie Claude	F-03410 Domérat
Portmann	Jacques	2000 Neuchâtel
Pozzi	Laura	6837 Morbio Superiore
Py	Jean Samuel	1450 Sainte-Croix
Riva	Olivier	2000 Neuchâtel
Robert-Charrue	Daniel	2012 Auvernier
Robert-Charrue	Denis	2054 Chézard-Saint-Martin



Nom	Prénoms	NP Localité
Robert-Tissot	Margareth	1232 Conflignon
Roelly	Guillaume	F-31560 Saint-Léon
Rosselet	François	1071 St-Saphorin
Rossi	Christian	1110 Morges
Rougemont	Bernard	F-60560 Orry-la-Ville
Sandoz	André	2300 La Chaux-de-Fonds
Saucy	Francis	1633 Vuippens
Scherrer-Béguin	Aude	1660 Château-d'Oex
Schnegg-Colin	Nicole	1073 Savigny
Schneiter	Emile	1006 Lausanne
Schütz	Jean-Philippe	8050 Zürich
Scyboz	Claude et Souzi	2000 Neuchâtel
Seigneur	Noëlle	2513 Twann
Simonet	Jean	2072 Saint-Blaise
Steiger	Michel	1814 La Tour-de-Peilz
Thiébaud	Margaretha	2103 Noiraigue
Thomas	Claude	F-54300 Lunéville
Vaucher	Claude	1217 Meyrin
Vaucher	Jean	H3P IN7 Québec Canada
Vernez	Jérôme et Melinda	2000 Neuchâtel
Voisin	Philippe	2523 Lignières
von Allmen	Jean-Marc et Sarah	F-68290 Kirchberg
Vuilleumier	Jean-Philippe	2015 Areuse
Vuilliamenet	Gilles	1205 Genève
Wagnière	André	1294 Genthod
Wavre	Jean-Michel	2000 Neuchâtel
Weissbrodt	Gérard	2926 Boncourt

Nom	Prénoms	NP Localité
Widmer	Rudolf	3110 Münsingen
Wirth	Daniel	1209 Genève
Wixel	Maryanne	1445 Vuiteboeuf
Woehrlé Perrenoud	Marguerite	1012 Lausanne

\*\*\*\*\*

### Permanence généalogique à la Bibliothèque du Locle en 2013 Rappel

Nous vous rappelons que la Société neuchâteloise de généalogie propose une permanence généalogique à la Bibliothèque du Locle chaque dernier jeudi du mois, de 18 h à 20 h, soit en 2013 :

jeudi 31 janvier	jeudi 25 avril	jeudi 26 septembre
jeudi 28 février	jeudi 30 mai	jeudi 31 octobre
jeudi 28 mars	jeudi 27 juin	jeudi 28 novembre

**Attention :** pas de permanence généalogique en juillet, août et décembre

Un membre de la SNG sera là pour vous aider et vous guider dans vos recherches si vous le souhaitez. Vous pourrez consulter la base de données "Familles neuchâteloises" et vous aurez accès aux nombreux documents généalogiques de la bibliothèque de la SNG.

Contacts : Paul et Françoise Favre

tél : 032 931 66 62

favre.martel@bluewin.ch